

# L'aide à domicile aux bons soins de la population

**L**a salle René Fatigon du château de Saint-Andiol a accueilli l'assemblée générale de l'association ADMR (Aide à domicile en milieu rural) des communes de Cabannes, Saint-Andiol et Verquières. Un nombre important de bénéficiaires et de collaborateurs de celle-ci étaient présents. Les maires des trois communes étaient là aussi ou représentés. C'est la présidente Nelly Robert qui a ouvert les débats en présentant le rapport moral de l'année écoulée. *"L'activité 2017 s'est maintenue malgré les restrictions de nos financeurs et la concurrence"* commentait ainsi en préambule la dynamique présidente.



La présidente Nelly Robert a présenté le rapport moral de l'année écoulée: *"L'activité 2017 s'est maintenue malgré les restrictions de nos financeurs et de la concurrence"*.

/PHOTO C.D.

## Agrément "Qualité"

Au cours de l'année écoulée, l'association a obtenu l'agrément "Qualité" gage du sérieux des prestations proposées. *"Il nous reste bien quelques points faibles. C'est pourquoi nous avons déterminé un plan d'actions. Celui-ci va nous conduire en 2018 à la rédaction d'un projet de service ainsi que la réalisation d'un plan personnel d'intervention"*.

Au niveau de l'activité globale, 2017 c'est 37 000 heures d'interventions (-1,8% par rapport à 2016) auprès des familles, des personnes âgées, des personnes handicapées et des per-

sonnes malades. Rappelons que cette association exerce son activité sur les communes de Saint-Andiol, Verquières et Cabannes. Cela se traduit, pour l'ensemble des personnels à une moyenne de 5012 kilomètres par mois malgré la recherche permanente d'attribution des intervenantes au plus près des bénéficiaires!

*"Les salariés se doivent d'évoluer avec la législation mais aussi avec les nouvelles prestations proposées. C'est ainsi que*

*217 heures de formations ont été dispensées l'an passé. L'éventail est large et non exhaustif: sauveur-secouriste, accompagnement fin de vie, manutention des personnes âgées, etc."*

Une offre d'aide à la parentalité figure parmi les prestations proposées. Celle-ci a pour but d'aider l'enfant à faire ses devoirs, apprendre l'autonomie, prendre confiance en ses capacités, etc. Ce long bilan moral a été adopté à l'unanimité des personnes présentes. Puis ce fut au

tour de René Damour de présenter les comptes financiers de l'année 2017. Ceux-ci sont en équilibre.

Le trésorier a également précisé que l'année 2018 avait commencé avec une belle reprise d'activité. Celle-ci est notamment due à l'augmentation du nombre de résidents à la résidence La Mazurka. Bilan financier adopté à l'unanimité également. Un verre de l'amitié a clôturé cette réunion à l'ordre du jour dense. **C.D.**

# Homki

**CABANNES** ● Troisième édition de la Journée nature et culture "Cabannes à Vélo". Dimanche 10 juin, au départ de la Place de la Mairie, la commission Culture et Tourisme vous propose, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, une journée gratuite entièrement consacrée à la découverte de la nature et de la culture au travers de la campagne cabannaise. Rendez-vous est donné à 9 h place de la mairie.